

***RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2011***

A.M.I Consulting

Immeuble Lac Des Cygnes
Rue Lac Victoria
1053 Les Berges du Lac
Tél 71 960 966-Fax 71 961 588
Email: ami.douiri@planet.tn

A.M.T.A. Raja Ismail

Immeuble Lac de Constance
Rue Lac de Constance
1053 Les Berges du Lac
Tél : 71964670-Fax :71964229
E-mail : amta.consult@planet.tn



A.M.I. CONSULTING

**Audit Management
International**



A.M.T.A. Raja Ismail

Audit, Management & Tax Advising

**Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne de l'Air
« TUNISAIR SA » - Tunis**

**OBJET : Rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers
arrêtés au 31 Décembre 2011.**

Messieurs,

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire du 29 Octobre 2010, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société tunisienne de l'air « TUNISAIR-S.A », comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2011, l'état de résultat, l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers qui font apparaître un total net de bilan de **1 413 680 KDT**, une situation nette positive de **432 080 KDT** et un résultat déficitaire de **134 425 KDT** ont été arrêtés par votre conseil d'administration et relèvent de sa responsabilité.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les organes de direction et d'administration de votre société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au Système Comptable des Entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie qui requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

A.M.I Consulting

Immeuble Lac Des Cygnes
Rue Lac Victoria
1053 Les Berges du Lac
Tél 71 960 966-Fax 71 961 588
Email: ami.douiri@planet.tn

A.M.T.A. Raja Ismail

Immeuble Lac de Constance
Rue Lac de Constance
1053 Les Berges du Lac
Tél : 71964670-Fax :71964229
E-mail : amta.consult@planet.tn

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserves.

3. Justification de l'opinion avec réserves

3.1. Recettes commerciales

L'examen des comptes clients nous a permis de constater que les procédures de contrôle interne adoptées au niveau de la gestion des recettes commerciales présentent des risques rattachés aux multitudes d'intervenants dans le système d'émission des titres de transports, de la facturation et du contrôle des encaissements.

Cette situation ne permet pas de prévenir et de détecter les erreurs et les omissions à temps et a conduit à la persistance des comptes comptables non justifiés et non apurés depuis plusieurs exercices. Dans ce cadre, il convient de préciser que :

- i. Certains comptes d'attente rattachés aux recettes commerciales n'ont pas fait l'objet d'un suivi régulier et adéquat à la date d'arrêté des états financiers relatifs à l'exercice 2011. Il s'agit principalement des ventes cash « 414XXX », des ventes clients agences de voyages et des GSA « 415XXX », des différences de caisse « 461249 » ainsi que le compte de recouvrements clients non encore identifiés « 468202 » pour des montants respectifs de 2 839 KDT, 406 KDT, 1 195 KDT et 1 197 KDT ;
- ii. Certains comptes intitulés RPA–Recettes commerciales demeurent dans les livres comptables de Tunisair SA bien que l'application est normalement non utilisable après l'installation et l'exploitation de RAPID au cours de l'année 2009 et ce pour un montant de 1 777 KDT.

3.2. Traitement comptable des redevances aéroportuaires

Les redevances aéroportuaires collectées par «Tunisair SA» auprès des passagers sont comptabilisées parmi les revenus. Celles facturées par les entreprises aéroportuaires et supportées par «Tunisair SA» sont constatées en charges.

Ce traitement comptable crée des distorsions entre les charges et les produits et affecte indûment la situation nette et les passifs de la Société.

3.3. Opinion avec réserves

A notre avis, sous réserve de l'incidence des questions évoquées ci-dessus, les états financiers de la société Tunisienne de l'Air « Tunisair. SA », annexés au présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs la situation financière de la société au 31 Décembre 2011, ainsi que sa performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises.

4- Paragraphes d'Observations

Sans mettre en cause notre opinion, nous attirons l'attention sur les points suivants :

4.1. Avions présidentiels

Comme il est indiqué dans nos précédents rapports, le matériel de transport aérien de la société « TUNISAIR SA », comprend deux avions présidentiels hors plan de vol et hors stratégie commerciale à la date de notre intervention, un Boeing B 737-700 acquis en 1999, et un Airbus A340-500 acquis en 2009, dont le coût global d'acquisition est estimé respectivement à 54 089 KDT et à 251 462 KDT.

Le prix de l'Airbus A340 - 500, comprend des avances versées à la société « Sabena Technics » au titre des aménagements « VIP » pour la somme de 76 003 KDT au 31 Décembre 2011. L'aménagement « VIP » de l'avion A340-500 s'est achevé au début du mois de février 2012 et la direction de « Tunisair. SA » a arrêté courant l'année 2012 un plan de vente actif afin de trouver un acquéreur aux deux appareils A340-500 et B737-700.

Selon les documents mis à notre disposition par la Direction Générale de la société, le dit plan de vente s'est concrétisé au cours du mois de septembre 2012 par la réception d'une offre d'achat de l'avion A340-500. La société « Tunisair SA » a obtenu les autorisations nécessaires pour la concrétisation de cette vente auprès du Gouvernement Tunisien et de son Conseil d'Administration.

La réalisation effective de la vente de l'A340-500 et de l'avion B737-700 sont en cours à la date de rédaction de ce rapport.

D'un autre côté, il convient de préciser que les charges dont principalement les dotations aux amortissements, les charges financières et les pertes de change relatives à ces deux appareils, sont estimées à 10 193 KDT au titre de l'exercice 2011.

Les produits relatifs à la mise à disposition d'un avion spécial de la société « Tunisair. SA » au profit de la présidence de la République sont estimés forfaitairement à 400 KDT pour l'année 2011 et ce conformément à la convention signée en 2003. Cette convention est dénoncée par Tunisair.SA au cours de l'exercice 2012 et des discussions pour sa révision sont en cours.

Au cours de l'année 2011, la société « Tunisair. SA » a loué l'avion B737-700 au premier ministre pour une valeur globale de 1 450 KDT. Cette facturation a été opérée à raison de 50 000 DT par heure de vol.

4.2. Situation avec l'O.A.C.A

Comme il est indiqué dans nos précédents rapports, l'examen du compte de l'Office de l'Aviation Civile et des Aéroports « O.A.C.A », nous a permis de relever des écarts au niveau des

soldes réciproques se rattachant à diverses prestations et facturations concernant l'exercice 2011 et les exercices antérieurs. De plus, nous avons constaté qu'aucune provision n'a été constatée par la société « Tunisair. SA » pour couvrir le risque au titre du retard de paiement des dettes de l'« OACA » et du respect des conditions des concessions tarifaires octroyées par cette dernière, se présentant comme suit :

- ✓ Provision pour pénalités de retard sur les dettes de l'O.A.C.A pour un montant de 8 700 KDT ;
- ✓ Provision pour pénalités de retard sur les redevances impayées de la société « TUNISIE CATERING » pour un montant de 11 855 KDT ;
- ✓ Provision pour déchéance des concessions tarifaires pour un montant de 3 970 KDT.

Toutefois, il convient de noter qu'en date du 02 août 2012, un procès verbal a été établi entre les deux parties et le ministère des transports portant entre autre sur la régularisation des comptes réciproques de deux organismes. Ce procès verbal, prévoit ce qui suit :

- ✓ Gel des dettes OACA au 30 juin 2012 et l'examen des propositions d'apurement en Conseil des Ministres dans le cadre d'une éventuelle restructuration de la société « Tunisair. SA » ;
- ✓ Abandon des intérêts de retard au 30 Juin 2012 ;
- ✓ Poursuite de l'application de la même concession tarifaire accordée à Tunisair par l'OACA.

Ces avantages accordés à la société Tunisair sont tributaires de :

- L'accord du Gouvernement Tunisien;
- La publication d'un arrêté portant abandon de ces pénalités de retards.

A la date de rédaction de ce rapport, l'arrêté indiqué ci-dessus n'a pas été mis à notre disposition.

4.3. Mauritania Airways

En vertu d'un jugement du tribunal de Commerce de Nouakchott - Mauritanie, en date du 08 mars 2012, sous le n° 26-2012, la société « Mauritania Airways » est déclarée en état de cessation de paiement avec effet du 01 Janvier 2011 et un Syndic de la liquidation est désigné à cet effet.

Au cours de l'exercice 2012, la société « Tunisair.SA » a fait opposition sur les produits de la liquidation entre les mains du syndic de la liquidation par les voix réglementaires.

Compte tenu de cette situation, les valeurs d'actifs (Participation et créances) de la société « Mauritania Airways » dans les livres de la société « Tunisair.SA » d'un montant égale à 51 583 KDT sont provisionnés à 100 % au 31 Décembre 2011.

4.4. Révélation au Procureur de la République

Comme il est indiqué dans nos rapports relatifs à l'exercice 2010 et en application des dispositions de l'Article 270 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons révélé au Procureur de la République, en date du 05 Septembre 2011, certains faits qui pourraient être délictueux et qui ont été mis en évidence par nos travaux d'audit. Ils se rapportent essentiellement à :

- Des rémunérations servies et d'autres avantages accordés aux membres de la famille du Président déchu ;

- La mise à la disposition de la Présidence de la République de deux avions hors plan de vol et hors stratégie commerciale dont les charges qui se rapportent principalement aux dotations aux amortissements, aux charges financières ainsi qu'aux pertes de change sont estimés à 15 702 KDT au titre de l'exercice 2010 et à 10 193 KDT au titre de l'exercice 2011, alors que les produits y afférents se chiffrent à la somme de 400 KDT par exercice comptable.

Selon les documents mis à notre disposition par la société Tunisair, cette affaire suit son cours normal et une expertise est déjà ordonnée par le Tribunal compétent.

4.5. Restructuration du groupe « TUNISAIR »

Suite aux événements exceptionnels qu'a vécu la Tunisie en Janvier 2011, un accord a été conclu entre la direction de la société « Tunisair. SA » et PUGTT portant sur la réintégration des sociétés filiales « Tunisair Handling », « Tunisair Technics », « Tunisair Express » ainsi que l'activité Catering au sein de la société mère et l'application du statut de cette dernière à tout le personnel du groupe.

5. Vérifications et informations spécifiques

5.1. Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations fournies dans le rapport du Conseil d'Administration.

5.2. En application des dispositions de l'article 19 du Décret N° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

5.3. Dans le cadre de notre audit, nous avons également procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'Article 266 du Code des Sociétés Commerciales, que notre examen a mis en évidence certaines insuffisances susceptibles d'impacter l'efficacité du système de contrôle interne ; elles concernent particulièrement le système d'information de gestion et les processus opérationnels connexes tel que signaler ci-dessus pour les recettes commerciales. Nous avons consigné ces insuffisances dans notre rapport d'évaluation du système de contrôle interne, qui fait partie intégrante du présent rapport, et les avons prises en considération lors de la conception des procédures d'audit des comptes.

Tunis le 16 Octobre 2012

Les Commissaires Aux Comptes

Cabinet A.M.T.A Raja ISMAIL

AMI Consulting

Abdelmajid DOURI 

L'administrateur provisoire

Khaled KALIA 

A.M.I Consulting

Immeuble Lac Des Cygnes
Rue Lac Victoria
1053 Les Berges du Lac
Tél 71 960 966-Fax 71 961 588
Email: ami.douiri@planet.tn

A.M.T.A Raja Ismail

Immeuble Lac de Constance
Rue Lac de Constance
1053 Les Berges du Lac
Tél : 71964670-Fax :71964229
E-mail : amta.consult@planet.tn

***RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2011***



A.M.I. CONSULTING

**Audit Management
International**



AMTA Raja Ismail

Audit, Management & Tax Advising

**Messieurs les Actionnaires
de la Société Tunisienne de l'Air
« TUNISAIR SA » - Tunis**

OBJET : Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 Décembre 2011.

Messieurs,

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre société, relative à l'exercice clos le 31 Décembre 2011, et en application des dispositions des Articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A.M.I Consulting

Immeuble Lac Des Cygnes
Rue Lac Victoria
1053 Les Berges du Lac
Tél 71 960 966-Fax 71 961 588
Email: ami.douiri@planet.tn

AMTA Raja Ismail

Immeuble Lac de Constance
Rue Lac de Constance
1053 Les Berges du Lac
Tél : 71964670-Fax : 71964229
E-mail : amta.consult@planet.tn

1. Conventions et opérations nouvellement réalisées

Sur la base de nos travaux d'audit, nous avons pu constater une nouvelle convention de compte courant conclue en 2011 entre « TUNISIE CATERING » et « TUNISAIR-SA » portant sur l'octroi d'un emprunt de 1 800 KDT avec des intérêts décomptés au taux de 8% l'an.

2. Opérations réalisées relative à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2011 dont ci-après les principaux volumes réalisés :

- Certains membres du personnel de « TUNISAIR-S.A » sont mis à la disposition des sociétés filiales « TUNISAIR TECHNICS », « TUNISAIR HANDLING », « TUNISIE CATERING », « TUNISAIR EXPRESS » et « MAURITANIA AIRWAYS ». Les montants facturés et comptabilisés par « TUNISAIR-S.A » au titre de ces mises à disposition s'élèvent respectivement à 30 694 KDT, 18 056 KDT, 2 623 KDT, 0,9 Millions de Dinars et 26 KDT.
- « TUNISAIR TECHNICS » a facturé à « TUNISAIR-S.A » ses prestations relatives à l'assistance technique au titre de l'exercice 2011 pour un montant totalisant 113 421 KDT.
- « TUNISAIR HANDLING » a facturé à « TUNISAIR-S.A » ses prestations d'assistance au sol des passagers, des avions et du fret au titre de l'exercice 2011 pour un montant totalisant 16 923 KDT (soit 16 117 KDT avec révision à la hausse de 5%). Ces facturations ont été établies conformément à la convention commerciale conclue en Juin 2005 pour une durée indéterminée à compter du 1er Avril 2005 et des avenants signés au cours de l'exercice 2008.
- Certains membres du personnel de « TUNISAIR EXPRESS » sont mis à la disposition de « TUNISAIR SA ». Les montants facturés et comptabilisés à ce titre s'élèvent à 0,4 Millions de Dinars au cours de l'exercice 2011.
- Selon la convention d'assistance commerciale conclue entre la société « TUNISAIR EXPRESS » et la société « TUNISAIR S.A », Les montants facturés par « TUNISAIR EXPRESS » au titre de l'exercice 2011 s'élèvent à 8,5 Millions de Dinars alors que ceux facturés par « TUNISAIR-S.A » totalisent 4 Millions de Dinars.

- « TUNISAIR-S.A » a signé en 2005 une convention de prestation de formation avec la société « ATCT ». Le total des prestations de formation facturées en 2011 par l'ATCT s'élève à 2 844 KDT.
- « TUNISAIR-S.A » a mis à la disposition de sa filiale « Mauritania Airways » un avion de type ATR 42-300, moyennant un loyer mensuel forfaitaire de 50 KUSD et une réserve de maintenance de 297 USD par heure de vol. Cette mise à disposition a été autorisée par le conseil d'administration dans sa réunion du 8 Février 2008.
- « TUNISAIR-S.A » a mis à la disposition de sa filiale « Mauritania Airways » deux avions de type BOEING 737-700, qu'elle a affrétés auprès de « Wells Fargo Bank Northwest » en Dry Lease, moyennant principalement un loyer mensuel forfaitaire de 230 KUSD pour chaque avion. Ces contrats couvrent une durée ferme de 6 ans à partir de la date de mise en exploitation des avions (Juin 2009). Toutefois, il est à noter que le premier avion loué B737 a été restitué à « Wells Fargo Bank Northwest » suite à un accident et son prix a été remboursé par la compagnie d'assurance alors que le deuxième avion a été restitué à « Wells Fargo Bank Northwest » suite à un accord de « TUNISAIR SA » avec le loueur au cours du mois de février 2012.
- La société « AISA » a facturé à « TUNISAIR SA » ses prestations d'assistance informatique et de télécommunication au titre de l'exercice 2011 pour un montant totalisant 9 180 KDT.
- La société « AMADEUS TUNISIE SA » a facturé à « TUNISAIR SA » ses prestations relatives aux redevances de réservation électronique de billets au titre de l'exercice 2011 pour un montant de 21 830 KDT.

3. Obligations et engagements de la société envers les sociétés du groupe

- Les dividendes encaissés ou à encaisser par « TUNISAIR-S.A » et comptabilisés au titre de l'affectation des résultats de ses filiales totalisent 5 196 KDT et se détaillent Comme suit :

Filiale	En (KDT)
ATCT	60
ESSAFA	708
AMADEUS	4 428
Total des dividendes	5 196

A.M.I Consulting

Immeuble Lac Des Cygnes
Rue Lac Victoria
1053 Les Berges du Lac
Tél 71 960 966-Fax 71 961 588
Email: ami.douiri@planet.tn

A.M.T.A. Raja Ismail

Immeuble Lac de Constance
Rue Lac de Constance
1053 Les Berges du Lac
Tél : 71964670-Fax :71964229
E-mail : amta.consult@planet.tn

▪ Compte tenu du procès verbal du Conseil d'administration n°05/2011 du 17 Juin 2011, la Société « TUNISAIR-S.A » a conclu avec la société « TUNISIE CATERING » :

- ✓ Un avenant à la convention de mise à disposition du personnel qui stipule que, sous réserve de l'accord du conseil d'administration de «TUNISAIR SA », les parties mettent fin avec date d'effet au 01 Mai 2011 à la convention de mise à disposition. A cet effet, la société «TUNISAIR SA» a repris l'intégralité de son personnel de l'unité de production de Tunis à la date de la signature de cet avenant à savoir le 16 Juin 2011.
- ✓ Un avenant relatif à l'administration de la société « TUNISIE CATERING » signé en date du 20 Mai 2011 stipulant que le Président du conseil et le Directeur Général seront désignés par le conseil d'administration de « TUNISIE CATERING » sur proposition de « NEWREST ».
- ✓ Un protocole d'accord signé le 16 Juin 2011 prévoyant l'amendement du contrat commercial qui porte sur :
 - L'amendement du contrat commercial tout en gardant comme base les tarifs actuels ainsi que la formule de révision des prix ;
 - La révision des remises arriérés qui étaient calculées sur la base d'un taux unique de 5% et qu'il est prévu dorénavant d'indexer sur un taux progressif selon le chiffre d'affaires atteignant 10% ;
 - Le paiement à « TUNISIE CATERING » des factures de Janvier à Avril 2011 avec une remise forfaitaire de 2% intégrant l'ensemble des réclamations et autres litiges pour solde de tout compte pour cette période ;
 - La non application d'une retenue à la source de 1,5% sur les factures émises par « TUNISIE CATERING » sous réserve de l'accord du Ministère de Finances ;
 - L'annulation des factures émises à « TUNISIE CATERING » en 2009, 2010 et 2011 portant sur les billets d'avion du personnel, les pertes de matériel, les pénalités de retard, les charges sociales et fiscales, les débours etc.
 - Un délai de traitement comptable des avoirs à émettre ne pouvant excéder le 31 Décembre 2011 pour que ces éléments soient neutralisés dans les comptabilités de deux parties, sous réserve de la

validité du processus par les commissaires aux comptes des deux parties et de la validation finale de leurs conseils d'administration.

- « TUNISIE CATERING » a facturé à la société « TUNISAIR SA » au cours de l'exercice 2011, son assistance « Catering » pour un montant de 8 583 KDT.

4. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

4.1 Les obligations et engagements de la Société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (Nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se présentent comme suit (en dinars):

- La rémunération de l'ancien Président Directeur Général est fixée par l'arrêté de Monsieur le Premier Ministre du 8 mars 2010. L'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 01 Janvier au 01 Septembre 2011 est comme suit :
 - Un salaire brut de 48 766 DT ;
 - Une prise en charge des cotisations sociales et d'assurance groupe pour des montants respectifs de 4 744 DT et 452 DT;
 - Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 1 611 DT
 - Une voiture de fonction et un montant de 4 932 DT de carburant;
 - Des bons de restauration et des frais de téléphone pour des montants respectifs de 396 DT et 1 752 DT.
- La rémunération du nouveau Président Directeur Général est fixée par l'arrêté de Monsieur le Premier Ministre du 30 Juin 2011. L'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 26 Mai 2011 au 31 Décembre 2011 est comme suit :
 - Un salaire brut de 43 213 DT ;
 - Une prise en charge des cotisations sociales et d'assurance groupe pour des montants respectifs de 5 323 DT et 456 DT;
 - Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 1 425 DT
 - Une voiture de fonction et un montant de 4 315 DT de carburant;
 - Des bons de restauration et des frais de téléphone pour des montants respectifs de 330 DT et 5 103 DT.
- La rémunération du Président Directeur Adjoint est fixée par l'arrêté de Monsieur le Premier Ministre du 30 Juin 2011. L'ensemble des rémunérations servies par la société pour la période allant du 31 Mai 2011 au 31 Décembre 2011 est comme suit :

- Un salaire brut de 33 820 DT ;
- Une prise en charge des cotisations sociales et assurance groupe pour des montants respectifs de 7 714 DT et 456 DT;
- Une prise en charge des charges fiscales (TFP, FOPROLOS) de 1 117 DT
- Une voiture de fonction et un montant de 3 452 DT de carburant;
- Des bons de restauration et des frais de téléphone pour des montants respectifs de 330 DT et 3 452 DT.

4.2 Les obligations et engagements de la Société envers la Direction Générale, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2011, se présentent comme suit (en dinars) :

	P.D.G		DGA	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2011
Avantages à court terme	(*) 140 284	17	(*) 65 409	17
TOTAL	140 284	17	65 409	17

(*) *Dotation aux amortissements des voitures de fonction du Président Directeur Général et Directeur général adjoint comprise.*

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'Article 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Tunis le 16 Octobre 2012

Les Commissaires Aux Comptes

AMI Consulting

Abdelmajid DOUIRI ✍

Cabinet A.M.T.A Raja ISMAIL

L'administrateur provisoire

Khaled Kalia ✍

**NOTES COMPLEMENTAIRES DES COMMISSAIRES
AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES
AU 31 DECEMBRE 2011**

A.M.I Consulting

Immeuble Lac Des Cygnes
Rue Lac Victoria
1053 Les Berges du Lac
Tél 71 960 966-Fax 71 961 588
Email: ami.douiri@planet.tn

A.M.T.A. Raja Jemil

Immeuble Lac de Constance
Lac de Constance
1053 Les Berges du Lac
Tél : 71 964 670-Fax : 71 964 922
E-mail : amta.consult@planet.tn

NOTES COMPLEMENTAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

1- Déficience du Système de Contrôle Interne au niveau des recettes commerciales

L'examen des comptes clients nous a permis de constater l'absence d'un système de contrôle interne efficace et des procédures adéquates de gestion des flux générés par la direction des recettes commerciales. En effet, nous avons relevé :

- Absence d'une définition claire des responsabilités ;
- Insuffisance des ressources et des moyens s'appuyant sur des systèmes d'information et des pratiques appropriées ;
- Absence d'une surveillance permanente portant sur le dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement.

Cette situation ne permet pas de prévenir et de détecter les erreurs et les omissions à temps et a conduit à la persistance des comptes comptables non justifiés et non apurés depuis plusieurs exercices.

En effet au 31 Décembre 2011, plusieurs comptes d'attentes traitant ces flux n'ont pas pu être justifiés et suivis rigoureusement par la société, il s'agit principalement des :

- Comptes constatant les ventes cash (414XXX) ayant un solde débiteur cumulé de 2 839 KDT ;
- Comptes enregistrant les ventes clients Agences de voyages et des GSA (415XXX) ayant un solde créditeur cumulé de 406 KDT ;
- Comptes enregistrant les différences de caisses (461249) ayant un solde débiteur de 1 195 KDT ;
- Comptes recouvrement clients non encore identifiés (468202) ayant un solde créditeur cumulé de 1 197 KDT ;
- Comptes intitulés « RPA – Recettes commerciales » qui demeurent dans les livres comptables de la société malgré l'abandon de cette application après la mise en place d'un nouveau système « RAPID » depuis l'année 2009, ayant un solde débiteur cumulé de 1 777 KDT.
- Certains soldes des comptes clients d'un montant de 20 386 KDT totalement provisionnés ne sont pas toujours apurés au niveau des livres comptables à la date d'arrêté des comptes, et ce malgré la réalisation d'une mission d'apurement de ces comptes par un Bureau d'études externe.

2- Fonds social :

La société s'est conformée aux prescriptions de la norme comptable tunisienne n° 2 relative aux capitaux propres et aux dispositions de la circulaire ministérielle du 14 Mars 1988 pour la comptabilisation des prêts accordés en 2007 et ultérieurs ainsi que pour la dotation de la réserve pour fonds social sur la base d'une affectation des bénéfices décidée par ses assemblées générales ordinaires.

Le traitement comptable des opérations relatives à la gestion du fonds social conclues en 2006 et antérieurs ainsi que le mode de présentation des comptes correspondants ne respectent pas les prescriptions des textes sus-indiqués. En effet, les comptes relatifs au fonds social ont été regroupés et comptabilisés parmi les immobilisations financières pour un solde compensé débiteur s'élevant à 11 470 KDT au 31 Décembre 2007 (9 070 KDT au 31 Décembre 2011).

En application des résolutions du Conseil d'Administration tenu le 15 Novembre 2007, cette créance correspond au montant alloué par « TUNISAIR-S.A » au fonds social et sera recouvrée par des prélèvements sur les dotations des assemblées générales de 2007 et ultérieurs de la réserve pour fonds social. Un remboursement partiel de cette créance totalisant 500 KDT a été effectué en 2011 à partir du montant alloué par l'Assemblée Générale au fonds social.

Les remboursements relatifs aux prêts pour fonds social accordés antérieurement à 2007 et totalisant, en principal et en intérêts, la somme de 1 091 KDT au titre de l'exercice 2011 sont comptabilisés au crédit de la réserve pour fonds social.

3- Clients :

L'actualisation des créances en devises au cours de change du 31 Décembre 2011 a concerné 68 % du solde compensé des créances en devises.

4- Fournisseurs :

L'actualisation des dettes fournisseurs en devises au cours de change au 31 Décembre 2011 a concerné 86% des dettes en devises.

5- Immobilisations corporelles

La société n'a pas procédé au rapprochement des résultats de l'inventaire physique avec les données comptables de certaines immobilisations totalisant en brut au 31 Décembre 2011, la somme de 50 898 KDT et en net 2 344 KDT.

6- Justification des comptes avances et prêts et rapprochement avec les données de la direction de ressources humaines

A la date du 31 décembre 2011, la société « TUNISAIR SA » n'a pas procédé au rapprochement des soldes extracomptables de justification des prêts et avances avec les comptes comptables concernés.

Par ailleurs, il est à noter que jusqu'à la date de la rédaction du présent rapport, les états extracomptables de justification du compte fonds social ne nous ont pas été communiqués.

7- Provisions CNSS

La société « TUNISAIR SA » a fait l'objet d'un contrôle comptable opérée par la caisse nationale de sécurité sociale « CNSS » au titre de la période allant du 01 Octobre 2007 au 30 Septembre 2010. Ce contrôle a abouti à un redressement des cotisations sociales pour un montant de 12,3 KDT. Ce montant est confirmé en appel par le tribunal.

A la date de clôture des comptes, la société « TUNISAIR SA » a procédé à la comptabilisation dudit montant parmi les effets touchant les capitaux propres (Modifications comptables) et à la comptabilisation d'une provision complémentaire au titre de l'exercice 2011 pour un montant de 2,3 KDT.

8- Rapport sur les opérations d'inventaire physique des stocks

La société n'a pas procédé au rapprochement des résultats de l'inventaire physique avec les données comptables des stocks totalisant en brut au 31 Décembre 2011, la somme de 3 597 KDT et en net 3 535 KDT.

9- Liquidation de la filiale « Mauritania Airways »

La société « Mauritania Airways » a connu des difficultés au cours de l'exercice 2010 causées par la perte d'un appareil suite à une sortie de piste, l'interdiction de vol sur l'espace européen et par conséquent à la suspension de ses activités. En date du 23 Décembre 2010, la procédure d'alerte a été entamée par le commissaire aux comptes de cette filiale vu que les pertes cumulées ont dépassé le capital social.

A ce jour, nous avons noté qu'un jugement portant le N° 26-2012 du 08 mars 2012 à Nouakchott, est prononcé pour mettre la société «Mauritania Airways » en état de cessation de paiement avec effet du 01 Janvier 2011 et pour la désignation d'un Syndic de la liquidation.

Au cours de l'exercice 2012, la société « Tunisair SA » a fait opposition sur les produits de la liquidation entre les mains du syndic de la liquidation par les voix réglementaires.

Compte tenu de cette situation, les valeurs d'actifs de la société « Mauritania Airways » dans les livres de la société « TUNISAIR SA » d'un montant estimé à 51 583 KDT sont provisionnés à 100 % au 31 Décembre 2011. Le détail se présente comme suit :

- Titres de participations : 6 565 KDT
- Prêts : 442 KDT
- Comptes Clients : 44 576 KDT
- **TOTAL : 51 583 KDT**

10- Travaux d'analyse et de justification

10.1- Mission d'apurement des comptes

- Certains soldes de comptes clients totalement provisionnés et comptes fournisseurs s'élevant respectivement à 20 386 KDT et 4 260 KDT, sont en cours d'apurement ;

- Des suspens comptables et bancaires débiteurs et créditeurs résultant principalement de la mission d'apurement d'anciens comptes, totalisant respectivement 34 379 KDT et 29 484 KDT et présentés en compensé parmi les autres actifs courants, sont provisionnés à concurrence de 4 895 KDT ;

10.2- Suspens Comptables

Des décaissements et des encaissements non identifiés s'élevant respectivement à 2 560 KDT et 3 226 KDT figurent sur les relevés bancaires mais ne sont pas comptabilisés ;

L'aboutissement final de ces travaux pourrait avoir un impact sur le résultat de l'exercice ainsi que sur les capitaux propres de la société.

ETATS FINANCIERS
AU 31/12/2011

Situation arrêtée au 31 DECEMBRE 2011

Montants exprimés en milliers de dinars tunisiens sauf indication contraire

Sommaire

1- PRESENTATION DE LA SOCIETE	3
2- FLOTTE DE TUNISAIR	4
3- FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE	4
4- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES	5
5- ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2011	10
6- NOTES AUX ETATS FINANCIERS.	
6-1- NOTES AU BILAN	18
6-2- NOTES A L'ETAT DE RESULTAT	32
6-3- NOTES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE	38
6-4- LES NOTES HORS BILAN	41

1 PRESENTATION DE LA SOCIETE

MANAGEMENT (Depuis le 01/03/2012)

Président Directeur Général : RABAH JERAD

Directeur Général Adjoint Commercial: KHALED CHELLY

Directeur Général Adjoint Technique : CHIHEB BEN AHMED

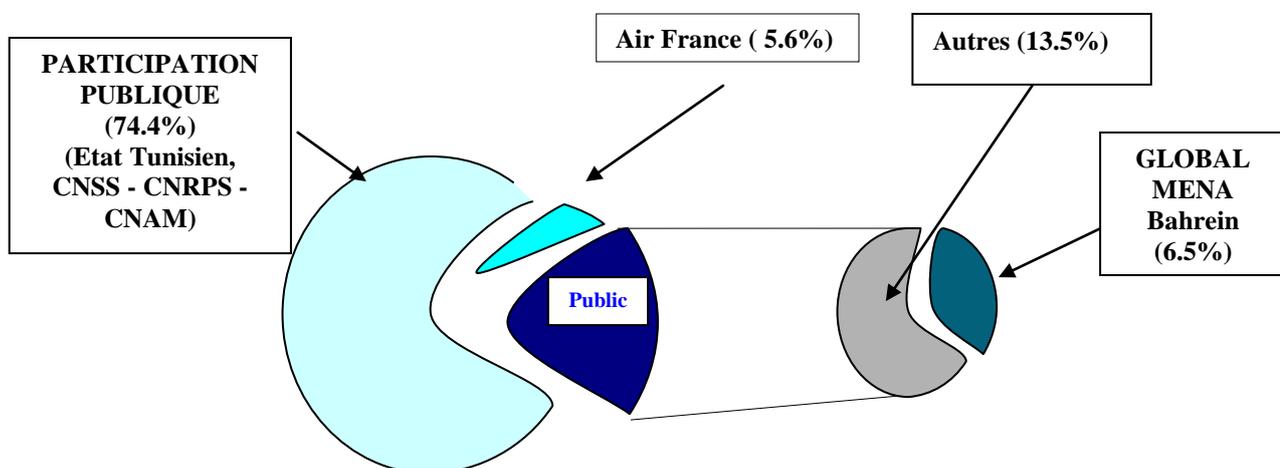
Secrétaire Général : NEJIA GHARBI

MANAGEMENT (En 2011)

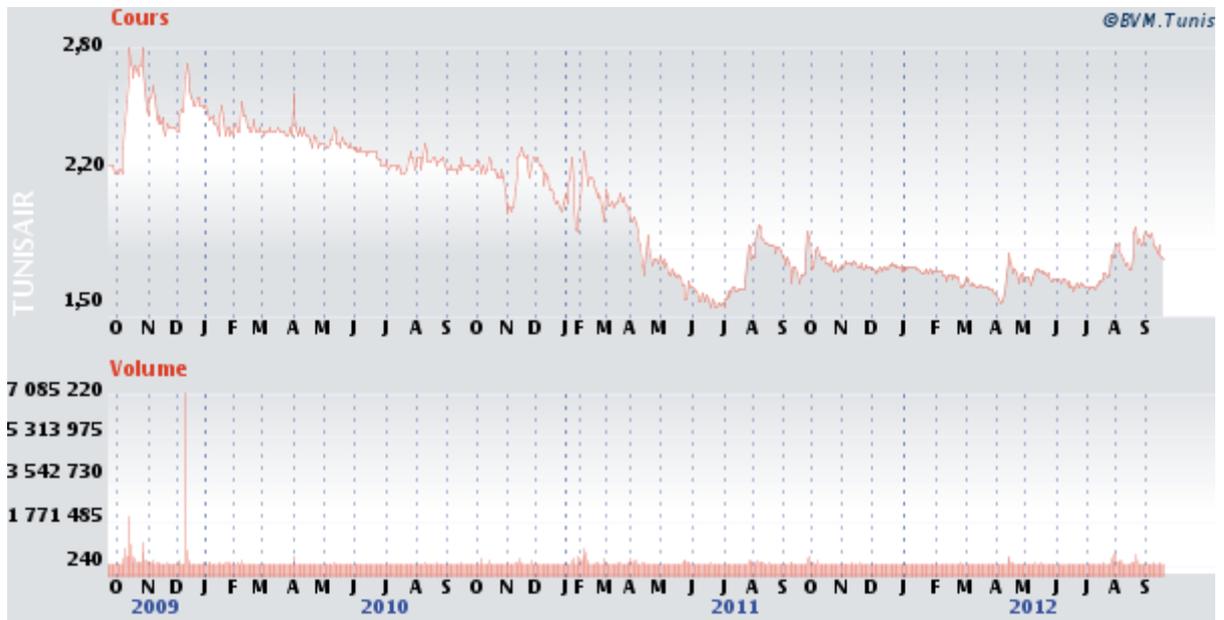
	Du 01/01/2011 au 30/05/2011	Du 31/05/2011 au 28/02/2012
Président Directeur Général	NABIL CHETTAOUI	MOHAMED THAMRI
Directeur Général Adjoint	-	RIDHA CHIKHROUHOU
Secrétaire Général	ABDERRAHMEN KHOCHTALI	FETHI JEBARA

DATE DE DEMARRAGE DE L'ACTIVITE: 21/10/1948

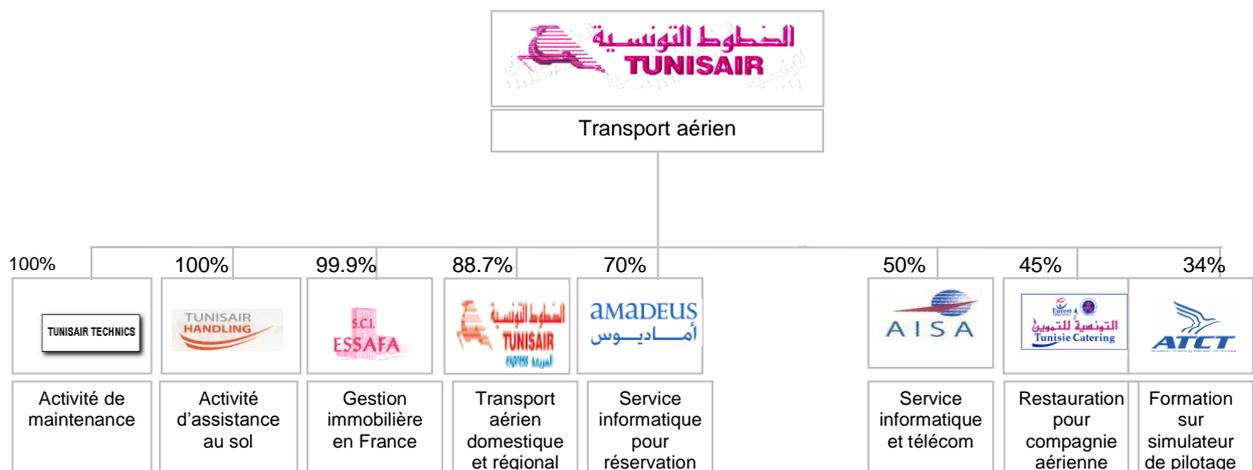
CAPITAL SOCIAL : 106 199 280



EVOLUTION DU COURS DE L'ACTION



Structure du groupe



2 LA FLOTTE DE TUNISAIR

La flotte de TUNISAIR compte 34 appareils Boeing et Airbus et un ATR42.

Type d'avion	Nombre	Mode de financement
A320	14	8 en propriété 6 en Leasing Financier
A319	2	En Leasing Financier
A319ER	2	1 en Leasing Financier 1 par emprunt bancaire
A300-600	3	En propriété
B737-500	4	En propriété
B737-600	7	En Leasing Financier
B737-700	1	En propriété
A340	1	Emprunt bancaire
ATR 42 (Hors Service)	1	En propriété

3 LES FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

L'année 2011 a été marquée par les faits suivants :

3-1 Au niveau de l'exploitation:

- Augmentation du prix moyen du carburant de 41% passant d'une moyenne de 78 USD le baril en 2010 à 110 USD en 2011.
- Une baisse des revenus de l'activité de transport de 66MD passant de 969MD en 2010 à 904 MD au 31/12/2011 due à :
 - ✓ Une diminution des entrées touristiques toutes nationalités confondues.
 - ✓ Une régression du nombre de passagers transportés de 13.9% passant de 3 699 133 en 2010 à 3 183 530 en 2011 avec une légère amélioration du régulier de 1.6 % et une importante baisse en trafic charter de 48%.
 - ✓ Augmentation de la charge du personnel de 19,8MD due essentiellement à :
 - Augmentation salariale + 5,5MD.
 - Réintégration de 342 agents de Tunisie catering + 8,3MD
 - Réintégration statutaire de 189 saisonniers personnels au sol, 13 amnistiés, 22 révoqués et 68 personnels navigants commercial +3.2 MD.

3-2 Au niveau de l'investissement:

- Poursuite du paiement des avances pour le financement de la nouvelle flotte pour 19MD.
- L'aménagement de l'appareil A340 pour 39MD.
- Acquisition d'un nouvel appareil A320 en mai 2011 pour 67MD.

3-3 Au niveau de la trésorerie:

La trésorerie de la compagnie a enregistré une régression notable de 40MD suite à la baisse, d'une part de l'activité de transport et la poursuite des engagements de la société en termes d'investissement et d'exploitation d'autre part.

4 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES:

Les états financiers sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par TUNISAIR, pour l'élaboration de ses états financiers, sont les suivants :

4.1 Immobilisations incorporelles :

Les immobilisations incorporelles comprennent les logiciels informatiques, les fonds commerciaux et les droits au bail et sont amortis sur les durées suivantes :

	Durée
• Logiciels informatiques	3 ans
• Fonds commerciaux	20 ans
• Droits au bail	20 ans

L'amortissement des fonds commerciaux et des droits au bail concerne les acquisitions réalisées à partir du 1^{er} janvier 1997.

4.2 Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations non réévaluées sont amorties linéairement sur les durées suivantes, conformément au décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant le taux maximum des amortissements linéaires :

	Taux
• Constructions en dur	5%
• Machines, matériels et équipements industriels	15%
• Machines et équipements de chauffage et frigorifique	10%
• Equipements informatiques	33.33%
• Mobilier et matériel de bureau	20%
• Partie durable des avions et des réacteurs	5.56%
• Plein potentiel des avions	20%
• Plein potentiel des réacteurs	33.33%
• Matériels de cuisine et buanderie	20%
• Tapis, rideaux, éléments et aménagements décoratifs	20%
• Matériel roulant	20%
• Autres machines, matériels et équipements	15%

4.3 Méthode des composants:

La méthode des composants consiste à défalquer l'avion en trois composants significatifs à savoir :

- La partie durable des avions et des réacteurs qui est amortie sur une durée de 18 ans
- Le plein potentiel des cellules des avions qui est amorti et remplacé sur un cycle qui varie de 6 à 12 ans selon le type d'avion.

- Le plein potentiel des réacteurs qui est amorti et remplacé sur un cycle en heures de vol qui varie de 5000 à 27000 HV selon le type de réacteur.

4.4 Titres de participation :

Les titres de participation sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition. A la clôture de l'exercice, ces titres sont évalués à leur valeur d'usage.

Les plus-values dégagées ne sont pas constatées alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4.5 Stocks :

- Les stocks font l'objet d'un inventaire physique en fin d'année.
- Les stocks sont évalués à leurs coûts d'achat moyens pondérés calculés à chaque entrée.

4.6 Provisions pour créances douteuses :

Les créances des clients en compte non recouvrées pour une période dépassant 12 mois, **par rapport à la date de clôture**, sont reclassées en créances douteuses et sont totalement provisionnées, tout en tenant compte des événements intervenus avant l'arrêté définitif des états financiers et ce conformément à la NCT 14.

4.7 Dettes et créances en monnaies étrangères :

Les créances et dettes d'exploitation en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours de change IATA. Elles sont converties à la fin de la période au cours de change de la banque centrale de Tunisie et ce conformément à la NCT 15.

Le traitement des pertes et des gains de change se présente comme suit :

- Les pertes et les gains de change, réalisés lors du règlement des créances et des dettes en monnaies étrangères, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice et sont inscrits parmi les autres gains et pertes ordinaires.

- Les pertes et les gains de change latents, résultant de la conversion des dettes et des créances à court terme au taux de change de la date de clôture, sont pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice en contrepartie des comptes de tiers concernés.
- Les pertes et gains de change latents, résultant de l'actualisation des échéances à long terme des crédits au cours de change à la date de clôture, sont portés au compte «Ecart de conversion » et sont résorbés linéairement sur la durée restante du crédit.

4.8 Réserves pour fonds social :

Les comptes relatifs au fonds social sont traités et présentés en comptabilité conformément aux dispositions de la NCT 2 relative aux capitaux propres.

La norme préconise le traitement suivant :

- ❖ Le compte « Réserve pour fonds social » enregistre notamment les réserves pour fonds social lorsque le financement du fonds social est effectué par prélèvement sur le résultat de l'exercice lors de son affectation par l'assemblée ou en vertu de dispositions réglementaires.
- ❖ Les opérations remboursables financées par la réserve pour fonds social doivent être inscrites à l'actif de la société et le montant utilisé de cette réserve doit être porté au niveau des notes aux états financiers.

Les rémunérations rattachées à ces opérations doivent venir en augmentation de la réserve pour fonds social.

- ❖ Les opérations non remboursables financées par la réserve pour fonds social doivent venir en déduction de la réserve et la nature de chaque catégorie d'opération doit être portée au niveau des notes aux états financiers.

4.9 Revenus :

Les émissions de titres de transport effectuées par la société sont initialement enregistrées dans des comptes d'attente passifs sous la rubrique « Recettes à ventiler ».

Ces émissions ne sont prises en compte pour la détermination du résultat net de l'exercice que lors de la réalisation de l'opération de transport des passagers et des marchandises ou, sinon, après une durée de 24 mois de non utilisation du titre de transport par son acquéreur.

4.10 Frais de formation:

Les frais de formation du personnel sont comptabilisés en charges de l'exercice de leur engagement. Cependant, les frais de formation du personnel navigant technique sont capitalisés en tant que charges reportées et sont amortis linéairement sur trois exercices.

ETATS FINANCIERS

BILAN 2011

ACTIFS			
Exercice clos le 31 décembre			
(En milliers de dinars tunisiens)	NOTES	2011	2010
Actifs Non Courants			
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles		4 286	4 286
Amortissements		-4 128	- 4 003
		158	283
Immobilisations Corporelles	<u>6-1-1</u>	2 138 876	1 990 583
Amortissements		-1 177 040	-1 113 713
		961 836	876 870
Immobilisations Financières	<u>6-1-2</u>	180 186	184 132
Provisions		-48 602	-18 269
		131 584	165 863
Total des Actifs Immobilisés		1 093 578	1 043 016
Autres Actifs Non Courants	<u>6-1-3</u>	29 007	30 551
Total des Actifs Non Courants		1 122 585	1 073 567
Actifs Courants			
Stocks		3 597	3 691
Provisions		-62	-116
		3 535	3 575
Clients et Comptes Rattachés	<u>6-1-4</u>	141 897	127 976
Provisions		-108 720	-101 756
		33 177	26 220
Autres Actifs Courants	<u>6-1-5</u>	150 804	166 507
Placements et Autres Actifs Financiers	<u>6-1-6</u>	10 363	12 069
Liquidités et Equivalents de Liquidités	<u>6-1-7</u>	93 216	132 083
Total des Actifs Courants		291 095	340 453
TOTAL DES ACTIFS		1 413 680	1 414 021

BILAN 2011

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
Exercice clos le 31 décembre			
(En milliers de dinars tunisiens)	NOTES	2011	2010
Capitaux propres			
Capital Social	6-1-8	106 199	106 199
Réserves		473 859	472 670
Autres capitaux propres		71	125
Résultats Reportés		-13 624	15 125
Total Capitaux Propres Avant Résultat de l'Exercice		566 505	594 119
Résultat de l'Exercice Après Impôt		-134 425	-3 784
Total Capitaux Propres Avant Affectation	<u>6-1-8</u>	432 080	590 335
Passifs			
Passifs Non Courants			
Emprunts	<u>6-1-9</u>	352 168	398 752
Provisions	<u>6-1-10</u>	31 357	11 255
Autres Passifs Non Courants	<u>6-1-11</u>	15 321	11 342
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		398 846	421 349
Passifs Courants			
Fournisseurs et Comptes Rattachés	<u>6-1-12</u>	156 549	99 644
Autres Passifs Courants	<u>6-1-13</u>	230 410	186 657
Autres Passifs financiers	<u>6-1-14</u>	195 795	116 037
TOTAL PASSIFS COURANTS		582 754	402 338
Total des Passifs		981 600	823 686
Total des Capitaux Propres & Passifs		1 413 680	1 414 021

ETAT DE RESULTAT 2011

(En milliers de dinars tunisiens)	NOTES	2011	2010
Produits d'Exploitation			
Revenus	<u>6-2-1</u>	929 878	994 014
Autres Produits d'exploitation	<u>6-2-2</u>	48 931	57 745
Total des Produits d'Exploitation		978 809	1 051 758
Charges d'Exploitation			
Achats d'Approvisionnements Consommés	<u>6-2-3</u>	-306 365	-270 630
Charges de Personnel	<u>6-2-4</u>	-168 154	-148 294
Dotations aux Amortissements et aux Provisions	<u>6-2-5</u>	-107 665	-111 504
Redevances Aéronautiques	<u>6-2-6</u>	-264 774	-276 635
Assistance fournie aux avions		-137 743	-139 455
Loyer avions		-2 184	-19 273
Commissions sur Vente de titres de transport		-11 729	-11 628
Autres Charges d'Exploitation	<u>6-2-7</u>	-69 985	-81 609
Total des Charges d'Exploitation		-1 068 599	-1 059 029
RESULTAT D'EXPLOITATION		-89 790	-7 271
Charges Financières Nettes	<u>6-2-8</u>	-42 118	-13 379
Produits des Placements et Autres Produits financiers	<u>6-2-9</u>	8 865	26 442
Gains de change et Autres Gains Ordinaires	<u>6-2-10</u>	14 196	32 519
Pertes de Change et Autres Pertes Ordinaires	<u>6-2-11</u>	-25 578	-42 095
Résultat des Activités Ordinaires Avant Impôt		-134 425	-3 784
Impôt sur les Bénéfices		-	-
Résultat des Activités Ordinaires Après Impôt		-134 425	-3 784
Résultat Net de l'Exercice		-134 425	-3 784
Effets des Modifications Comptables	<u>6-2-12</u>	-23 465	6 125
Résultat Après effets de Modifications Comptables		-157 890	2 341

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE 2011

RUBRIQUES	NOTES	2011	2010
(En milliers de dinars tunisiens)			
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'EXPLOITATION	<u>6-3-1</u>		
Encaissements reçus des clients	<u>6-3-1-1</u>	920 639	1 011 408
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	<u>6-3-1-2</u>	-807 103	-865 135
Intérêts payés		-14 645	-11 292
Impôts, Droits, Taxes et versements assimilés		-28 176	-27 365
Primes d'assurance déboursées		-13 763	-9 407
Autres flux affectés à l'exploitation		-76 480	- 86 373
Flux nets affectés aux activités d'exploitation		-19 528	11 836
FLUX DE TRESORERIE LIES À L'INVESTISSEMENT	<u>6-3-2</u>		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	<u>6-3-2-1</u>	-70 865	-161 688
Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles		467	651
Acquisitions d'immobilisations financières		0	-64
Cessions d'immobilisations financières		0	0
Prêts à Long et Moyen Termes accordés		-1 822	-39
Remboursements de prêts et cessions d'obligations		7 610	54 141
Intérêts et Dividendes reçus		33 814	37 327
Autres flux liés aux activités d'investissement		-423	-31
Flux nets affectés aux activités d'investissement		-31 219	-69 703
FLUX DE TRES. LIES AUX OP. DE FINANCEMENT			
Dividendes et autres distributions		0	-2 894
Encaissements provenant d'emprunts		148 408	156 716
Remboursements d'emprunts		-134 679	-125 165
Flux nets affectés aux activités de financement		13 729	28 657
Incidence des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>6-3-3</u>	-1 849	-3 986
VARIATION DE TRESORERIE		-38 867	-33 197
Trésorerie au début de la période		132 083	165 279
Trésorerie à la fin de la période		93 216	132 083

Schéma des soldes intermédiaires de gestion

(En milliers de dinars tunisiens)

PRODUITS	2011	2010	CHARGES	2011	2010	SOLDES	2011	2010
Ventes de marchandises			Coûts d'achat des marchandises Vendues	-	-	Marge Commerciale	-	-
Revenus et Autres Produits d'exploitation	978 749	1 051 758	Achats d'approvisionnement. Consommés	-306 365	-270 630	Marge Sur Coût Matières	672 384	781 127
Marge Commerciale	-	-		-	-			
Marge sur coût matières	672 384	781 128	Autres charges externes	-484 070	-526 485	Valeur Ajoutée Brute	188 314	254 643
Valeur ajoutée brute	188 314	254 643	Total...	-484 070	-526 485			
	-	-	Impôts et Taxes	-2 318	-2 131			
	-	-	Charges de Personnel	-168 154	-148 294			
Total	188 314	254 643	Total	-170 472	-150 425	Excédent Brut d'Exploitation	17 842	104 218
Excédent ou insuffisance brut d'exploitation	17 842	104 218	Autres charges ordinaires	-25 558	-42 095		-	-
Autres gains ordinaires	15 412	36 696	Charges financières	-11 356	-9 481		-	-
Produits financiers et des placements	8 865	26 442	Dots. aux Amortissements et aux Provisions	-140 465	-120 402		-	-
Transferts de charges	854	839	Impôts sur les bénéfices	-	-		-	-
Total	42 973	168 195	Total	-177 399	-171 979	Résultat Activités Ordinaires après Impôts	-134 425	-3 784
Résultat des activités ordinaires	-134 425	-3 784		-	-			
	-	-	Effets Modifications Comptables	-23 465	6 125			
Total	-134 425	-3 784	Total	-23 465	6 125	Résultat Net après. Modification Comptable	-157 890	2 341

NOTES AU BILAN

ACTIFS**6.1.1 Immobilisations corporelles :**

Les immobilisations corporelles se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Terrains	2 845		2845
Constructions	23 879		22 579
Constructions sur sol OACA	25 220		25 220
Constructions en cours	143		238
Matériels de transport aérien et réacteurs	1 711 770		1 601 175
Matériels de transport aérien en cours	269 151		236 165
Equipement de rechange avionique	47 086		43 200
Matériels d'exploitation	3 971		3 905
Equipements de bureau	31 161		31 038
Matériels de transport roulant	6 767		7 616
Matériels et outillages	4 289		4 232
Autres immobilisations corporelles	12 594		11 686
Autres immobilisations en cours	0		684
Total brut	2 138 876	(1)	1 990 583
Amortissements	-1 177 040		-1 113 713
Total net	961 836		876 870

Tableau des Valeurs Brutes des Immobilisations

Libellé	Solde début de l'exercice	Acquisition de l'exercice	Redressement	Sortie	Solde fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	4 286	-	-	-	4 286
Immobilisations corporelles					
<i>Terrains</i>	2 844	-	-1	-	2 843
<i>Constructions</i>	48 037	529	686	-11	49 241
<i>Equipement de Rechange Avionique</i>	43 200	5 003	-	-	48 203
<i>Partie durable avions et réacteurs</i>	1 301 501	42 737	29 392	-	1 373 630
<i>Révisions Générales des Réacteurs</i>	236 553	45 983	3 769	-16 662	269 643
<i>Grandes Visites des Avions</i>	63 121	10 759	-	-8 046	65 834
<i>Avance sur commande des avions</i>	236 165	68 814	-33 162	-	271 817
<i>Matériel d'Exploitation</i>	3 905	66	-	-	3 971
<i>Matériel de Transport Roulant</i>	7 616	562	-	-1 410	6 767
<i>Matériel & Outillage</i>	4 232	57	-	-	4 289
<i>Equipements de Bureau</i>	31 038	125	-	-	31 162
<i>Autres Immobilisations Corporelles</i>	12 371	117	-685	-327	11 476
Total immobilisations corporelles	1 990 583	174 750	-	-26 457	2 138 876
Total	1 994 869	174 750	-	-26 457	2 143 163

Tableau des amortissements

Libelle	Solde début exercice	Dotations de l'exercice	Redressement	sortie	Amortissement fin exercice
Immobilisations Incorporelles	4 003	125	-	-	4 128
Immobilisations corporelles					
<i>Constructions</i>	36 637	2 545	-123	-11	39 047
<i>Equipements de Rechange Avionique</i>	15 609	4 320	-	-	19 928
<i>Partie durable avions et réacteurs</i>	901 325	38 216	-	-	939 541
<i>Révisions Générales des Réacteurs</i>	89 382	30 318	-	-16 662	103 038
<i>Grandes Visites des Avions</i>	17 897	12 659	-	-8 046	22 510
<i>Matériel d'Exploitation</i>	3 394	194	-	-	3 587
<i>Matériel de Transport Roulant</i>	4 923	910	-	-1 410	4 423
<i>Matériel & Outillage</i>	3 459	188	-	-	3 647
<i>Équipement de Bureau</i>	29 923	365	-	-	30 288
<i>Autres Immobilisations Corporelles</i>	11 166	193	-	-327	11 032
Total immobilisations corporelles	1 113 713	89 908	-123	-26 457	1 177 040
Total général	1 117 716	90 033	-123	-26 457	1 181 169

6.1.2 Immobilisations financières :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Obligations et bons à long terme	997		996
Prêts	22 937		27 307
Titres de participation	153 813	(2)	153 814
Autres immobilisations	2 439		2 015
Total brut	180 186		184 132
Provision pour dépréciation des titres de participation et des prêts	-48 602		-18 269
Total net	131 584		165 863

(2) Les participations de Tunisair sont essentiellement des parts dans le capital de ses filiales. Le portefeuille est réparti entre Valeurs locales et Valeurs à l'étranger.

Les valeurs locales sont détaillées dans le tableau suivant :

(en dinars)	Nombre	val nominale	Valeurs	valeurs	Provisions		
Société	d'actions	de l'action	d'acquisitions CMP	historiques	<u>31/12/2011</u>	<u>31/12/2010</u>	Variation
TUNISAVIA	320 729	10	2,291	734 770	0	0	0
TUNISAIR HANDLING	240 958	100	100	24 095 840	0	0	0
TUNISAIR TECHNICS	826 010	100	99,613	82 281 000	20 569 277	1 594 211	18 975 066
Tunisair Express	322 673	55	63	20 347 015	14 207 819	7 641 615	6 566 204
Amadeus Tunisie	3 500	120	100	350 000	0	0	0
Aviation IT Services Africa	18 000	10	0,139	2 500	2 500	0	2 500
Tunisie Catering	54 000	100	100	5 400 000	3 404 376	0	3 404 376
ATCT	59 500	100	100	5 950 000	539 092	0	539 092
Tunis Convention Bureau	50	100	100	2 000	5 000	5 000	0
Tunisie Tradenet	1 000	100	100	100 000	0	0	0
STUSID	1 250	100	100	125 000	0	0	0
STT de Tabarka	400	25	25	10 000	10 000	10 000	0
Société Protunisia	400	10	10	4 000	4 000	4 000	0
Compagnie Tunisienne de navigation	25 867	10	2,066	53 450	0	0	0

CERA	100	10	10	1 000	0	0	0
Foire Internationale de Tunis	450	32	50	22 500	0	0	0
SEPTH	4400	10	9.091	40 000	3 674	3 674	0
SNR	2900	5	5	14 500	0	0	0
Société El Fouladh	18 000	5	0,833	15 000	15 000	15 000	0
SOTUTOUR	472	100	100	47 200	47 200	47 200	0
Société Gammarth en liquidation	200	10	10	2 000	0	0	0
SAGEP	60	10	10	600	600	600	0
SODIS	17 142	10	5,6	95 710	0	0	0
			TOTAL 1	139 697 481	38 809 538	9 322 299	29 487 239

Les valeurs Etrangères sont détaillées dans le tableau suivant :

Société	Nombre	val nominale	Valeurs	valeurs	Provisions		Variation
	d'actions	de l'action (EUR/USD)	d'acquisitions (EUR/USD)	historiques (TND)	31/12/2011	31/12/2010	
SCI-ESSAFA	999	4 321 €	4 321 €	7 264 285	0	0	0
Muritania Airways	275 400	18,46 \$	18,46 \$	6 565 519	6 565 519	6 565 519	0
SITA-BELGE	41	5 €	5 €	389	0	0	0
SITA - NV	193 769		1,034 \$	286 034	0	0	0
			TOTAL 2	14 116 227	6 565 519	6 565 519	0
			TOTAL 1+2	153 813 708	45 375 057	15 887 818	29 487 239

6.1.3 Autres actifs non courants :

Cette rubrique enregistre essentiellement les écarts de conversion constatés sur les emprunts contractés en devises étrangères :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Ecarts de conversion	20 135	(1)	22 756
Frais de formation	8 872		7 795
Total	29 007		30 551

(1) Les écarts de conversion se présentent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Ecarts de conversion Actif	26 604		30 813
Résorptions	-6 469		-8 057
Total	20 135		22 756

Le solde de ce poste comprend les pertes de change latentes résultant de l'actualisation des échéances à long terme des emprunts et avances pour financement des avions libellés en devises étrangères.

6.1.4 Clients et comptes rattachés :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Clients ordinaires	33 177		26 220
Clients douteux	108 720		101 756
Total brut	141 897		127 976
Provisions	-108 720	(1)	-101 756
Total net	33 177		26 220

(1) Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Clients locaux	6 176		6 432
Administration	6 067		5 043
Administration étranger en Tunisie	37		296
Clients refoulées	1 714		1 650
Agence de voyage et tours opérateurs	9 126		9 026
Clients à l'étranger	14 915		11 303
Compagnie non clearing	50 176		47 502
Fret	122		117
Client en cours d'apurement	20 387		20 387
Total net	108 720		101 756

6.1.5 Autres actifs courants :

Ce compte s'analyse comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Personnel et comptes rattachés	18 264		15 597
Etat et collectivités publiques	90 853	(1)	87 536
Débiteurs divers	15 611		44 338
Divers autres actifs courants	77 569	(2)	72 433
Total brut	202 297		219 904
Provisions	-51 493		-53 397
Total net	150 804		166 507

(1) La rubrique Etat et collectivités publiques se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
ETAT crédit de TVA	78 777		60 747
ETAT crédit d'impôt	10 888		25 499
TVA à l'étranger à récupérer	859		774
Ristourne TFP	329		516
Total	90 853		87 536

(2) Divers autres actifs courants :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Créance Tunisair Technics	13 981		14 792
Ventes BSP à encaisser	37 220		28 459
Charges constatées d'avance	3 145		2 522
Autres	23 223		26 660
Total	77 569		72 433

6.1.6 Placements et autres actifs financiers :

Le détail de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Echéances à court terme sur emprunts obligataires	0		600
Echéances à court terme sur prêts	9 570		10 876
Echéances impayées	2 480		1 793
Intérêts courus à recevoir	793		594
Total brut	12 843		13 863
Provision pour dépréciation des prêts	-2 480		- 1794
Total net	10 363		12 069

6.1.7 Liquidités et équivalents de liquidités :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Placements à court terme	20 637		73 047
Effets	62		115
Banques	72 273		58 644
Caisses	244		276
Total	93 216		132 082

CAPITAUX PROPRES & PASSIFS**6.1.8 Capitaux propres :**

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Capital social	106 199	(1)	106 199
Réserve légale	10 620		10 620
Réserve pour fonds social	10 001	(2)	8 811
Autres réserves et fonds d'investissement	453 238		453 239
Autres capitaux propres	71		125
Modifications comptables	-23 465		6 125
Résultat reporté	9 841		9 000
Total net	566 505		594 119
Résultat de l'exercice	-134 425		-3 784
Total capitaux propres avant affectation	432 080		590 335

(1) Le capital social de la compagnie est réparti comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
ETAT TUNISIEN	68 882		68 882
CNSS (participation publique indirecte)	4 242		4 242
CNAM (participation publique indirecte)	1 772		1 772
CNRPS (participation publique indirecte)	4 138		4 138
AIR France	5 926		5 926
PETITS PORTEURS	21 239		21 239
Total	106 199		106 199

(2) Le poste « Réserve pour fond social » comprend les cotisations et les remboursements des différents postes du fond social.

(*) Conformément au décret 2009-2211 du 20 juillet 2009, accordant à la société « Tunis air » les avantages fiscaux prévus par l'article 52 du code d'incitations aux investissements, cette dernière bénéficie de l'exonération de l'impôt sur les sociétés pendant 5 ans au titre des bénéfices réalisés durant la période allant de 1er janvier 2009 au 31 décembre 2013. Pour le bénéfice de l'avantage fiscal, la société « Tunis air » doit

inscrire les bénéficiaires exonérés dans un compte de réserve à régime spécial au passif du bilan en vue de leur emploi dans la réalisation d'investissements au sein d'elle-même. La société « Tunis air » est tenue de payer l'impôt sur les sociétés dû et non acquitté majoré des pénalités de retard prévues par la législation fiscale en vigueur en cas de non respect des conditions énumérés par le présent décret.

Le bilan du fond social se détaille comme suit :

RESSOURCES		EMPLOIS	
SOLDE AU 31/12/2010	2 221	Primes fin de carrière	1 181
Remboursement cotisation	1 215	Allocations scolaires	489
Remboursement prêt	2 230	Remboursement fonds de solidarité	714
Autres ressources	1	Résorption avances au F.S	500
Dotations de réserves pour F.S	1 500	Loisirs	10
Loisirs	143	Remboursement cotisation F.S	481
Participation des filiales	489	Restauration et dons	402
		Prêts accordés au personnel	1 618
Total ressources	7 800	Total emplois	5 397
		SOLDE au 31/12/2011	2 402

6.1.9 Emprunts :

	<u>2011</u>	<u>2010</u>
Emprunts financement Boeing	2 441	15 270
Emprunts financement Airbus	349 727	376 292
Crédits exploitation	-	7 190
Total	352 168	398 752

6.1.10 Provisions pour risques et charges :

Le détail de cette rubrique est résumé dans le tableau suivant :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Provisions pour risque fournisseurs débiteurs	9 110		8 601
Provisions pour redevances OACA	44		44
Provisions pour affaires prud'homales	3 859		888
Provisions pour litiges commerciaux	3 644		1 665
Provisions pour pénalité de retard CNSS	14 700		57
Total	31 357		11 255

6.1.11 Autres passifs non courants :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Ecart de conversion	22 981		14 701
Résorptions	-7 660		-3 359
Total	15 321		11 342

6.1.12 Fournisseurs et comptes rattachés :

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Fournisseurs locaux d'exploitation	78 914		46 772
Fournisseurs étrangers d'exploitation	40 250		20 191
Fournisseurs locaux d'immobilisation	792		388
Fournisseurs étrangers d'immobilisation	26 017		3 438
Fournisseurs, factures non parvenues	13 783		27 256
Fournisseurs, retenues de garantie	340		325
Fournisseurs, intérêts courus	-64		-64
Fournisseurs, avances et acomptes	-5 554		-733
Fournisseurs, reports solde créditeurs non mouvementés depuis 94	2 071		2 071
Total	156 549		99 644

6.1.13 Autres passifs courants :

Le solde de cette rubrique se présente comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Créditeurs divers	123 375		69 371
Titres de transport non encore honorés	65 987	(1)	76 073
Personnel et comptes rattachés	22 070		21 613
Etat et collectivités publiques	6 679		5 163
Actionnaires, dividendes à payer	235		235
Divers autres passifs courants	12 064		14 202
Total	230 410		186 657

(1) Le poste recettes billets et LTA non encore honorés enregistre les billets et les LTA vendus à compter du 1^{er} janvier 2010 mais non encore utilisés au 31 décembre 2011.

6.1.14 Autres passifs financiers :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Echéances à moins d'un an sur emprunts	194 162		114 486
Intérêts courus et non échus sur emprunts	1 633		1 551
Total	195 795		116 037

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT

6.2.1 Revenus :

Le chiffre d'affaires se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Revenus de l'activité de transport	926 147	(1)	990 756
Revenus de l'activité d'assistance aux cies. aériennes	3 731		3 258
Total	929 878		994 014

(1) Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Transport des passagers et de bagage	904 081	(i)	969 017
Transport du fret et de la poste	22 066		21 739
Total	926 147		990 756

(i) Le détail de ce poste se présente comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Revenus activité « régulier et supplémentaire »	637 172		600 139
Redevances d'embarquement et de sécurité collectées	103 527		96 848
Revenus activité « Charter » et frètement	163 382		272 030
Total	904 081		969 017

6.2.2 Autres produits d'exploitation :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Commissions sur ventes des titres de transport	1 407		1 302
Produits des comptes de réconciliation	16 770	(1)	24 433
Produits de réservation	0		931
Produits sur émissions des LTA	10 482		9 437
Produits des redevances pour concession VAB	12 028		12 957
Produits services rendus aux tiers	521		-246
Divers autres produits	7 723		8 931
Total	48 931		57 745

La rubrique « Produits des comptes de réconciliation » enregistre principalement les billets et les LTA vendus avant 1^{er} janvier 2010 n'ayant pas été utilisés jusqu'à le 31 décembre 2011.

6.2.3 Achats d'approvisionnements consommés :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Carburant avions	282 534		240 293
Charges sur opération de Hedging	0		6
Approvisionnement catering	17 497		25 013
Approvisionnement techniques	592		529
Autres approvisionnements consommés	5 742		4 789
Total	306 365		270 630

6.2.4 Charges de personnel :

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Personnel au sol	88 740		68 131
Personnel navigant technique	51 262		55 171
Personnel navigant commercial	28 152		24 992
Total	168 154		148 294

6.2.5 Dotations aux amortissements et aux provisions :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Dotations aux amortissements	93 141	(1)	81 154
Dotations aux provisions	15 740	(2)	34 526
Reprises sur provisions	-1 216		-4 176
Total net	107 665		111 504

(1) Les dotations aux amortissements se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	90 003		79 656
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	125		286
Dotations aux résorptions des charges à répartir	3 834		2 035
Transfert de charges d'amortissement	-821		-823
Total	93 141		81 154

(2) Les dotations aux provisions se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Dot. aux provisions pour créances douteuses	8 126		33 075
Dot. aux provisions p/risques et dépréciation d'actif	7 614		1 451
Total	15 740		34 526

6.2.6 Redevances aéronautiques :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Redevances de survol	77 698		82 090
Redevances d'atterrissage	35 781		36 712
Redevances d'embarquement	97 881		104 499
Diverses autres redevances	53 414		53 334
Total	264 774		276 635

6.2.7 Autres charges d'exploitation :

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Assurance des avions	10 505		7 580
Diverses autres charges d'exploitation	59 480	(1)	74 029
Total	69 985		81 609

(1) Diverses autres charges d'exploitation :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Loyers	6 320		4 908
Publicité	5 168		11 362
Prestation informatique	9 180		15 295
Documentation	2 749		2 971
Hébergement	5 977		5 983
Autres	30 086		33 510
Total	59 480		74 029

6.2.8 Charges financières nettes :

Les charges financières nettes se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Intérêt des emprunts pour acquisition d'immo.	11 158		9 517
Charges financières LI.MO.CA	-128		-60
Dot. aux prov. pour dépréciation d'éléments financiers	30 762		3 875
Autres charges financières	326		47
Total	42 118		13 379

La variation du poste « Dotation aux provisions pour dépréciation d'éléments financiers » s'explique par la dépréciation de la participation de TUNISAIR dans ses filiales :

- TUNISAIR TECHNICS : 19 MD.
- TUNISAIR EXPRESS : 6,5 MD.
- TUNISIE CATERING : 3 MD.

6.2.9 Produits des placements et autres produits financiers :

Les produits des placements ont connu une diminution, due essentiellement à la baisse des dividendes reçus des filiales d'une part et la régression d'autre part des intérêts reçus suite à leur faible taux et la diminution de l'excédent de trésorerie.

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Intérêts des placements à court terme	1 671		1 683
Revenus des Emprunts Obligataires	100		111
Intérêts des dépôts bancaires à terme	1 057		2 983
Rémunération des comptes bancaires	246		213
Revenus des Prêts à long terme	185		383
Dividendes des entreprises, filiales	5 233		17 292
Dividendes des entreprises, non filiales	146		9
Divers autres produits des placements	227		3 768
Total	8 865		26 442

6.2.10 Gains de Change et Autres gains ordinaires :

Cette rubrique se détaille comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Gains de change	14 849		25 001
Produits nets sur cessions d'immobilisation et autres Gains sur éléments non récurrents ou exceptionnels	536		5 842
Reprises sur amortissements et provisions	516		3 675
Produits divers ordinaires LIMOCA	-1 759		-2 073
Divers autres gains ordinaires	54		74
Total	14 196		32 519

6.2.11 Pertes de change et autres pertes ordinaires :

Les pertes de change et autres pertes ordinaires se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Pertes de change	22 413		38 602
Charge diverses ordinaires LIMOCA	177		779
Autres charges diverses ordinaires	2 988		2 714
Total	25 578		42 095

6.2.12 Effets des modifications comptables :

Les effets des modifications comptables au titre de l'exercice 2011 accusent un solde négatif pour une valeur de 23,5 MD.

- 12,3 MD: Effets négatifs suite Provision CNSS.
- 11,2 MD : Effets négatifs suite opération de contrôle fiscal.

NOTES A L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

La méthode adoptée pour la présentation de l'état des flux de trésorerie est la méthode directe (méthode de référence) qui consiste à fournir des informations sur les principales catégories de rentrées et de sorties de fonds et ce, par un système de codes spécifiques à tous les comptes, généraux ou particuliers, mouvementés dans les journaux de trésorerie : Banques, C. C. P et Caisses.

Les encaissements et les décaissements de fonds de l'exercice sont classés en activité d'exploitation, d'investissement et de financement.

6.3.1 Flux de trésorerie liés à l'exploitation :

Les flux de trésorerie liés à l'exploitation sont essentiellement issus:

- 1/ Des rentrées de fonds découlant de la vente de billets de transport et de «LTA » par les agences locales et à l'étranger.
- 2/ Des rentrées de fonds provenant de l'assistance commerciale et technique des compagnies tierces, collectées par Tunisair.
- 3/ Des encaissements provenant des commissions perçues sur les ventes de titres et des divers autres revenus.
- 4/ Des règlements de facturation de biens et de services fournis par des fournisseurs ou des créiteurs divers.
- 5/ Des paiements au personnel ou pour leurs compte.
- 6/ Des rentrées et sorties de fonds vis-à-vis des compagnies d'assurance.
- 7/ Des intérêts versés y compris les intérêts sur emprunts.
- 8/ Des paiements d'impôts sur les bénéfices et divers autres impôts et droits.

6-3-1-1 : Les encaissements reçus des clients se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Encaissements des clients en Tunisie	158 339		127 954
Encaissements des clients à l'étranger	331 729		496 405
Encaissements des Ventes B. S. P	430 571		387 049
Total net	920 639		1 011 408

6-3-1-2 : Cette rubrique renferme les postes suivants :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Sommes versées aux fournisseurs	-653 859		-677 151
Sommes versées au personnel	-153 244		-187 984
Total	-807 103		-865 135

6.3.2 Flux de trésorerie liés à l'investissement :

Les mouvements de trésorerie liés aux activités d'investissement comprennent essentiellement :

- Les décaissements effectués pour l'acquisition des avions, des réacteurs et des équipements avioniques, du matériel d'exploitation en piste et d'autres immobilisations corporelles.
- Les décaissements réalisés pour l'acquisition de titres de participation.
- Les prêts accordés à long et moyen termes.
- Les encaissements découlant du remboursement de prêts, de la cession d'obligations et de participations ainsi que les intérêts et les dividendes reçus.

6-3-2-1 Les sommes versées aux fournisseurs pour l'acquisition des immobilisations se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Fournisseurs étrangers d'immobilisation	50 824		-158 071
Fournisseurs locaux d'immobilisation	20 038		-3 617
Total	70 862		-161 688

6.3.3 Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidité :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Gain de change	5 593		11 889
Pertes de change	-7 442		-15 875
Total	-1 849		-3 986

**NOTES AUX
ENGAGEMENTS HORS
BILAN**

6.4.1 Engagements donnés :

Les engagements donnés se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Crédits documentaires ouverts et non utilisés	8 984		6 184
Cautions données	2 090		40 906
Total	11 074		47 090

6.4.2 Engagements reçus :

Les engagements reçus se détaillent comme suit :

	<u>2011</u>		<u>2010</u>
Garanties bancaires reçues	23		369
Cautions reçues	208		282
Total	231		651

6.4.3 Fidelys :

Volume Miles primes non consommés : 747 342 623 points à la date du 31 décembre 2011.